CET - TAXE FONCIÈRE

CET et taxe foncière : préparer le contrôle fiscal, argumenter et sécuriser

Les impositions locales reposent sur des bases qui se sédimentent année après année : immobilisations mal qualifiées, locaux rendus ou transformés sans mise à jour, valeurs locatives héritées d'un état ancien du site. Le jour où l'administration ouvre un contrôle, l'entreprise découvre souvent qu'elle ne sait plus expliquer les montants qu'elle déclare. Cette journée s'adresse à des praticiens confirmés. Elle porte sur la reconstitution des bases de CET et de taxe foncière, la constitution du dossier justificatif, la conduite des échanges avec le service vérificateur et le traitement des suites, du dégrèvement à la réclamation contentieuse.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs fiscaux, fiscalistes d'entreprise, responsables comptables, directeurs immobiliers et conseils en fiscalité locale.

PRÉREQUIS
Pratiquer la fiscalité locale et avoir déjà participé à l'établissement des déclarations de CET ou de taxe foncière.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les postes de CET et de taxe foncière les plus exposés au redressement
- Reconstituer les bases d'imposition à partir des données comptables et techniques
- Constituer le dossier justificatif attendu par le service vérificateur
- Répondre aux demandes de l'administration dans les formes et les délais prévus
- Choisir entre acceptation transaction et contestation à l'issue du contrôle

03 Programme détaillé

M1 Bases d'imposition et zones de risque

- Savoir d'où viennent les montants déclarés
- Passage de l'état d'immobilisations aux valeurs locatives retenues
- Biens exclus assimilés ou requalifiés en outillage
- Locaux vacants cédés ou transformés et mise à jour des déclarations
- Articulation entre cotisation foncière valeur ajoutée et taxe foncière
- Exonérations et abattements à sécuriser avant le contrôle
- Atelier : Chaque participant repère trois anomalies dans un état d'immobilisations fourni.

M2 Préparation du dossier de contrôle

- Rendre la déclaration défendable
- Pièces à réunir par local et par établissement
- Traçabilité entre comptabilité déclarations et plans de site
- Notes internes expliquant les choix de qualification
- Revue préalable des exercices encore ouverts
- Cas pratique : Le groupe constitue le dossier justificatif d'un site industriel décrit dans un support remis en séance.

M3 Conduite du contrôle et suites

- Tenir l'échange puis décider
- Organisation des réunions et gestion des demandes sur place
- Rédaction des réponses écrites et maîtrise du calendrier
- Lecture de la proposition de rectification et des motifs retenus
- Voies de recours dégrèvement et réclamation
- Mesures correctives à engager après la clôture
- Mise en situation : Un participant conduit un entretien de fin de contrôle face à un vérificateur joué par le formateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr